

Samedi 8 mai 2021, Commémoration de la Victoire 1945



Samedi 8 Mai 2021 - 11h15

Pour respecter le devoir de mémoire malgré les restrictions liées à la crise sanitaire du coronavirus,

la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera à ANCIER devant le Monument aux Morts à 11h15, **en comité restreint,**

en présence uniquement du Maire, des Adjointes et Conseillers délégués ainsi que des membres de la Section des Combattants d'Ancier.

En application des règles sanitaires, elle se déroulera dans le respect strict des mesures de distanciation et en l'absence du public.

Les personnes souhaitant s'associer à ce devoir de mémoire envers nos soldats Morts pour la France, au cours de la seconde guerre mondiale ainsi que tous les conflits d'une manière générale, sont invités à pavoiser leurs fenêtres avec le drapeau tricolore.

